

MAIRIE DE VERANNE

1, place de la mairie - 42520 VERANNE

CONSEIL MUNICIPAL DU 03 MARS 2020

COMPTE- RENDU

Présents :

Mesdames BESSET-CHAVE Anne, BOURRIN Sophie, BRIAS Geneviève, DAPVRIL Pascale, DUMAS Viviane, MAZOYER Martine, MEILLER Caroline ;
Messieurs BOREL Michel, BRIAS Bernard, LAFERTIN Noël, MAGNARD Fabrice, MARLHES Cyril, ROUDON Gabriel ;

Excusés : M. MAGNARD Fabrice (pouvoir à Mr BOREL Michel), M. TROUVE Martial (pouvoir à Mr BRIAS Bernard) ;

Absent : Mr RAYNARD Daniel.

1. Compte Rendu du 17 décembre 2019

Le compte-rendu du 17 décembre est approuvé à l'unanimité.

2. BUDGET PRINCIPAL

a. Vote Compte administratif et Compte de Gestion

COMPTE ADMINISTRATIF 2019 COMMUNE VERANNE

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		84 880,21		93 478,13		178 358,34
Opérations de l'exercice	291 072,17	229 038,61	500 733,16	597 210,60	791 805,33	826 249,21
TOTAUX	291 072,17	313 918,82	500 733,16	690 688,73	791 805,33	1 004 607,55
Résultats de clôture	22 846,65		189 955,57		212 802,22	
Restes à réaliser	62 892,19	71 262,00			62 892,19	71 262,00
TOTAUX CUMULES	31 216,46		189 955,57		221 172,03	
RESULTAT DEFINITIF					221 172,03	

En l'absence du Maire, le Conseil Municipal, après comparaison du compte administratif et du compte de gestion du budget principal, approuve à l'unanimité des présents les comptes (administratifs et de gestion) de l'exercice 2019.

b. Affectation du résultat

Au regard du compte administratif, le budget communal présente les résultats suivants :

- un excédent de fonctionnement de 189 955,57 €
- un excédent d'investissement de 22 846,65 €

Le conseil municipal décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

- Affectation complémentaire en réserve (**compte 1068**) : **100 000 €**
- Affectation en recettes de fonctionnement (**compte 002**) : **89 955,57 €**
- Affectation en recettes d'investissement (**compte 001**) : **22 846,65 €**

c. Vote des taux de la Taxe d'Habitation et des taxes foncières

Le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux. Les taux maintenus sont donc les suivants :

	Taux année N-1 (2019)	Taux année N (2020)
Taxe d'habitation (TH)	9.90	9.90
Foncier Bâti (FB)	11.75	11.75
Foncier non Bâti (FNB)	40.80	40.80

d. Vote du Budget Primitif

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Opération	BP 2020	Libellé Opération	BP 2020
011 - Charges de gestion générale	218 270,00	70 - Produits de services...	44 226,15
012 - Charges de personnel et frais assimilés	239 800,00	73 - Impôts et taxes	360 133,00
014 – Atténuations de produits	5 200,00	74 - Dotation et participations	116 558,93
65 - Autres charges courantes	59 442,00	75 - Autres produits gestion courante	20 840,00
66 - Charges financières	12 000,00	77 – Mandats annulés	279,42
67 - Charges exceptionnelles	6 215,00	013 – Atténuation de charges	1 000,00
023 - Virement à la section d'investissement	64 583,29		
022 - Dépenses imprévues	10 000,00	002 - Excédent d'exploitation reporté	89 955,57
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	19 982,78	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 500,00
TOTAL DEPENSE DE FONCTIONNEMENT	635 493,07 €	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	635 493,07 €

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Opération	BP 2020	Libellé Opération	BP 2020
Op 11 – Voiries Diverses	20 000,00	10 - Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	20 864,58
Op 12 – Matériels et mobiliers	16 000,00	13 – Subventions d'investissement	101 262,00
Op 13 – Bâtiments Communaux	26 000,00	024 – Produits des cessions	2 100,00
Op 32 – City Stade	61 000,00		
Op 34 – Route de Maclas	106 636,30		
Op 35 – Chaufferie Ecole	6 000,00		
Op 36 – Hydrants	12 000,00		
16 – Remboursement emprunt	61 000,00		
165 – Autres opérations financières	500,00		
204 - Subventions d'équipement versées	5 000,00		
21 - Immobilisations Corporelles	2 500,00		
23 – Immobilisations en cours	1 000,00	1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés	020 000,00
27 – Autres Immobilisations Financières	1 500,00	021 - Virement de la section de fonctionnement	64 583,29
020 - Dépenses imprévues	10 000,00	001 - Excédent d'investissement reporté	22 846,65
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 500,00	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	19 982,78
041 - Opérations patrimoniales	2 100,00	041 - Opérations patrimoniales	2 100,00
TOTAL DEPENSE D'INVESTISSEMENT	333 739,30 €	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	333 739,30 €

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité des présents, la proposition de budget Principal Primitif 2020 ci-dessus.

3. BUDGET ASSAINISSEMENT

a. Vote Compte administratif et Compte de Gestion

COMPTE ADMINISTRATIF 2019 ASSAINISSEMENT VERANNE

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		5 309,22		126 323,23		131 632,45
Opérations de l'exercice	76 875,09	107 577,15	39 915,88	44 189,87	116 790,97	151 767,02
TOTAUX	76 875,09	112 886,37	39 915,88	170 513,10	116 790,97	283 399,47
Résultats de clôture	36 011,28		130 597,22		166 608,50	
Restes à réaliser	0,00	0,00			0,00	0,00
TOTAUX CUMULES	36 011,28		130 597,22		166 608,50	
RESULTAT DEFINITIF					166 608,50	

En l'absence du Maire, le Conseil Municipal, après comparaison du compte administratif et du compte de gestion du budget assainissement, approuve à l'unanimité des présents les comptes (administratifs et de gestion) de l'exercice 2019.

b. Affectation du résultat

Au regard du compte administratif, le budget assainissement présente les résultats suivants :

- un excédent d'exploitation de 130 597,22 €
- un excédent d'investissement de 36 011,28 €

Le conseil municipal décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

- Affectation complémentaire en réserve (**compte 1068**) : 0,00 €
- Affectation en recettes de fonctionnement (**compte 002**) : 130 597,22 €
- Affectation en recettes d'investissement (**compte 001**) : 36 011,28 €

c. Vote du Budget Primitif

EXPLOITATION			
DEPENSES		RECETTES	
Opération	BP 2020	Libellé Opération	BP 2020
011 - Charges de gestion générale	30 800,00	70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de services...	45 000,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	17 000,00		
66 - Charges financières	3 000,00		
67 - Charges exceptionnelles	4 500,00		
023 - Virement à la section d'investissement	104 879,13		
022 - Dépenses imprévues	2 000,00	002 - Excédent d'exploitation reporté	130 597,22
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 022,18	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 604,09
TOTAL DEPENSE D'EXPLOITATION	182 201,31 €	TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	182 201,31 €

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Opération	BP 2020	Libellé Opération	BP 2020
10004 – Travaux Divers	31 000,00	10 - Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	28 591,38
10009 – Lagune du Bourg	70 000,00		
10010 – Travaux Programme Rapport IRH	31 899,88		
10011 – Extension réseau Loye	40 000,00		
16 – Remboursement emprunt	5 000,00	021 - Virement de la section de fonctionnement	104 879,13
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 604,09	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 022,18
020 - Dépenses imprévues	5 000,00	001 - Excédent d'investissement reporté	36 011,28
TOTAL DEPENSE D'INVESTISSEMENT	189 503,97 €	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	189 503,97 €

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité des présents, la proposition de budget d'assainissement Primitif 2020 ci-dessus.

4. Subvention Sou des Ecoles « piscine »

Comme les années précédentes, la commune prend en charge l'activité piscine de l'année scolaire 2019/2020 pour les 17 élèves de Véranne. La participation au cycle piscine s'élève à 907,80 €, soit 53,40 € par élève.

Le conseil municipal vote à l'unanimité la subvention de 907,80 € au Sou des écoles qui a en charge le règlement des factures.

5. Abattage tilleul et cèdre

Ces 2 arbres ont été bien abîmés suite aux importantes chutes de neige de fin 2019. Ils ne sont désormais plus harmonieux et présentent un risque de chute du fait qu'ils ont été fragilisés par ces intempéries. Face à ces arguments, le conseil accepte à la majorité l'abattage du tilleul et du cèdre.

Trois devis ont été réalisés pour ces travaux :

ENTREPRISES	LAROA	Jules GRANET	Arbre Haut Clean
TARIFS (TTC)	922,80 €	980,00 €	4 350,00 €

Le conseil municipal vote à la majorité pour l'entreprise LAROA qui est la plus avantageuse en termes de coût et qui possède tout le matériel et compétences nécessaires pour ces travaux.

6. Elagage au bord des routes avec lamier

Certaines voies communales sont obstruées par des branches qui reviennent sur la route et qui gênent le passage (Route de Maclas, Route du Buisson, Cubusson, Nurieux, Les Vigouettes...). L'élagage avec lamier consiste à faire une coupe verticalement et à broyer directement sur place. Trois entreprises ont été consultées pour ces travaux :

ENTREPRISES	BRUC	POTHIER	LAROA
TARIFS (HT) / JOUR	1 110,00 €	1 150,00 €	1 270,00 €

Après débat, les membres du conseil sont favorables pour la réalisation de ces travaux et ils décident à l'unanimité de les confier à l'entreprise BRUC pour une intervention sur 2 jours.

7. Projet assainissement Loye

Un projet d'extension du réseau d'assainissement aux Vernets est sollicité par certains habitants, une enquête va être lancée auprès de tous les riverains pour connaître la faisabilité. A l'unanimité, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à lancer cette enquête auprès des riverains concernés.

8. Rénovation voirie piste forestière dégradée

Le Département se propose de financer des travaux sur des pistes forestières dégradées et Véranne a été choisi. Nous avons eu une proposition de l'ONF (Office Nationale des Forêts) pour la remise en état de nos pistes forestières dégradées pour un montant d'environ 20 000 €. Le montant de la subvention du Département peut aller jusqu'à 60% du montant des travaux. Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à faire la demande de subvention auprès du Département.

9. Travaux électricité salle des fêtes et école

Au niveau de la salle des fêtes, ce sont 3 blocs de sécurité qui dysfonctionnent et qui doivent être remplacés. L'entreprise CBE nous présente un devis à 677,00 € TTC pour ces travaux. Monsieur le Maire explique ne pas avoir demandé de devis supplémentaire du fait que cette entreprise est intervenue en dépannage de manière très réactive le jour de la cérémonie des vœux du Maire lorsqu'une panne s'est produite.

Le Conseil accepte à l'unanimité de confier ces travaux à l'entreprise CBE.

Au niveau de l'école il s'agit du remplacement des fluos. L'entreprise CBE est intervenue à plusieurs reprises et parfois dans l'urgence. Pour le moment, 2 tubes ont été remplacés. La durée de vie de nos fluos en place est estimée à 20 000 heures et après un calcul assez large ils auraient fonctionné 16 128 heures depuis 14 ans. Le devis pour le remplacement de l'ensemble des fluos s'élève à 810,00 € TTC.

Après débat, le conseil municipal propose d'attendre 1 ou 2 ans de plus pour le changement des fluos.

10. Devis DESAUTEL remplacement extincteurs

Nous avons environ 20 extincteurs sur la Commune et certains ont plus de 10 ans. Cela signifie qu'ils ne peuvent plus se réparer et doivent être remplacés. Cela concerne 3 extincteurs et quelques petites réparations doivent être effectuées sur d'autres. L'entreprise DESAUTEL qui gère la maintenance de nos extincteurs nous propose un devis à 362,82 € HT pour effectuer ces travaux de remplacement et de réparation.

Le conseil valide ce devis à l'unanimité.

11. Remplacement filet pare-ballons terrain multisports

Un riverain voisin du terrain multisports a fait un courrier à la Mairie car des ballons atterrissent souvent chez lui et les enfants entrent dans sa propriété pour les récupérer sans demander l'autorisation. Monsieur le Maire s'est renseigné pour rehausser le filet existant, ce qui est impossible. Il faut donc le remplacer et en mettre un d'une hauteur totale de 6 m (2 m de haies et 4 m de filet). Le devis a été réalisé par l'entreprise Synergie Sport de Pélussin pour 2 760,00 € TTC, comprenant la dépose du filet existant, la pose et la fourniture du nouveau filet.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité ce devis pour le changement du filet pare-ballons.

12. Devis travaux supplémentaires aire de jeux

Au fil de la réalisation de l'aire de jeux, l'entreprise Pilat Espaces Verts, avec concertation du Maire et des adjoints, s'est rendue compte de la nécessité de travaux supplémentaires :

- Elagage du catalpa, de l'érable et des 2 acacias : 685,00 € HT
- Plantation de 2 arbres pour faire de l'ombre en été : 370,00 € HT
- Mise en place de dalles sous la table de pique-nique (dalles du presbytère réutilisées) : 355,00 € HT

Le conseil municipal valide à l'unanimité le devis de Pilat Espaces Verts pour 1 692,00 € TTC pour ces travaux supplémentaires au niveau de l'aire de jeux.

Questions Diverses

- **Travaux PECS école et murs de soutènement** : confirmation des subventions départementales pour ces travaux (nous avons eu les accords mais pas les montants)
- **Demande de sponsoring concours cheval** : une jeune habitante de Véranne recherche des sponsors pour participer au championnat de France. Ce n'est pas du ressort de la commune.
- **Plafond suspendu école** : remplacement des joints des velux qui étaient usés, ce qui provoquait des fuites et donc mouillait le faux plafond qui était tâché. L'entreprise SPOREL est venue sur une journée pendant les vacances scolaires pour remplacer les plaques dégradées du faux plafond.
- **Pilat propre** : samedi 04 avril 2020
- **Recensement de la population** : a eu lieu du 16 janvier au 15 février 2020. L'opération s'est très bien passée et les prévisions de population à Véranne tournerait autour des 890 habitants.
- **Cœurs verts** : cette opération est reportée à l'automne.
- **Voyage vélo Gaston Baty** : il n'y a pas d'enfants de Véranne cette année donc pas de subvention.
- **DIA** : Le maire informe les conseillers d'une demande d'intention d'aliéné. La mairie n'a pas utilisé son droit de préemption.
- **Permanence élections** : le tableau de tenue des permanences par les élus pour les élections municipales du 15 mars 2020 est complet.

La séance est levée à 22h45

Prochaine séance le 20 mars 2020

Secrétaire de Séance
Michel BOREL

